

LES MIGRATIONS DE TRAVAIL EN INDE

JEAN-DILIP SEN GUPTA *

Dans un contexte de fortes disparités économiques régionales, le pourcentage de la population ayant changé de résidence reste stable en Inde. Toutefois, les formes de mobilité temporaires sont largement sous-estimées dans l'appareil statistique indien. Mettant l'accent sur les migrations de travail et sur les flux migratoires drainant la main-d'œuvre des campagnes vers les villes, cet article examine deux principales dimensions de l'insertion des migrants en ville: leurs conditions d'accès à un logement et l'application de la législation du travail protégeant la main-d'œuvre migrante. Bien que la main-d'œuvre migrante contribue à la croissance économique urbaine, ses conditions de logement et d'emploi n'offrent que très rarement l'opportunité d'une installation durable en ville.

A lors que la politique d'ouverture de l'économie indienne lancée depuis les années 1980 contribue à créer un terrain propice à l'intensification des migrations économiques—les écarts de revenu par tête entre les États ayant tendance à s'accroître—la part de la population déclarant un changement de résidence permanent est restée stable depuis trois décennies. En effet, l'essentiel de l'ajustement a été supporté par des personnes effectuant des mobilités temporaires. La fréquence de ces formes de mobilité non permanentes s'explique en partie par le poids de la population qui continue de vivre en milieu rural. Lorsque plus de 70 % de la population indienne réside en zone rurale au moment du recensement de 2001, les pratiques matrimoniales et rituelles s'inscrivent encore très nettement à l'intérieur du monde rural et participent de l'attachement des ruraux au mode de vie villageois.

Toutefois, les conditions d'insertion professionnelle couplées à la question du logement dans les grandes métropoles ne contribuent-elles pas également à la rétention de la population dans son milieu

* ÉCONOMISTE, CENTRE LILLOIS D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES EN ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE (CLERSE), UNIVERSITÉ DE LILLE 1

d'origine? À l'instar de ce que l'on observe en Chine lorsque celle-ci assouplit son système de permis de résidence et favorise les migrations, il ne s'agit pas, pour les autorités indiennes, de contenir les migrations lorsque la multiplication des projets de développement des infrastructures suscite d'importants besoins en main-d'œuvre. On peut toutefois s'interroger sur les conditions de logement de ces travailleurs migrants et leur impact sur la durée de l'installation en ville.

De plus, l'intervention modeste des pouvoirs publics en matière d'application de la législation sur le travail laisse le champ libre à une mobilisation de la main-d'œuvre sous le contrôle des entreprises. La façon dont les entreprises organisent la mobilisation de la main-d'œuvre vers les lieux de production pourrait, elle aussi, ne pas favoriser l'installation définitive en ville des travailleurs. Au préalable, il s'agira de décrire le contexte dans lequel les migrations économiques se réalisent en Inde et de souligner l'enracinement historique du dimorphisme régional observé.

Les déséquilibres économiques régionaux

En 2005, un ratio de un à quatre sépare le revenu dont bénéficie un habitant du Bihar de celui d'un habitant vivant dans l'État du Maharashtra ¹. Les inégalités économiques entre provinces se sont d'ailleurs accentuées. Le ratio du PIB par habitant, lorsque l'on compare la situation dans le riche État du Pendjab à celle du Bihar, était de 3,76 en 2004-2005 contre 2,55 en 1980-81. Huit États (Andhra Pradesh, Gujerat, Haryana, Karnataka, Kerala, Maharashtra, Tamil Nadu et Pendjab) concentrent les deux tiers des investissements privés réalisés dans les années 1990 ².

Ce dimorphisme régional est renforcé par une réduction substantielle de la croissance de l'emploi agricole au cours de la décennie 1990 et une augmentation de la part des ménages travaillant dans l'agriculture, mais n'ayant pas d'accès à la terre (Ghosh et Chandrasekhar, 2003). Alors qu'en 1987-1988, on dénombrait 34,7% de ménages sans terre au Bihar, la part de ménages sans terre en 1999-2000 s'élevait à 41,5% ³. Si la part de la paysannerie sans terre augmente, la concentration des

¹ Chelliah et Shanmugam (2007).

² Kurian (2000).

³ Backshi (2008).

droits sur la terre concerne également la paysannerie marginale. L'Inde compte 457 millions de travailleurs en 2004-2005, dont 252 millions exerçant leur activité dans l'agriculture. Parmi ces derniers, 35% sont ouvriers agricoles, 29% appartiennent à la paysannerie marginale, 16% cultivent de petites tenures (dont la taille des exploitations ne dépasse pas deux hectares) et 20% sont des paysans propriétaires de moyennes ou grandes tenures. La part de la paysannerie marginale parmi les propriétaires terriens est passée de 38% en 1953-54 à 70% en 2002⁴.

On peut opérer un rapprochement entre, d'un côté, les dynamiques des flux migratoires drainant la main-d'œuvre d'un État à l'autre et la façon dont, à travers l'histoire du développement indien, les activités économiques ont eu tendance à se polariser sur certaines zones géographiques. À l'époque où le pouvoir colonial s'installe dans le bastion de la Compagnie des Indes Orientales, le développement économique de la capitale du Bengale s'accompagne d'importantes campagnes de recrutement de travailleurs au Bihar, mouvement qui se prolongera aux XIX^e et XX^e siècles. Puis, le développement économique de Bombay (aujourd'hui Mumbai) se traduira par l'établissement de filières de recrutement au Maharashtra et dans les États qui lui sont périphériques, mais aussi en Uttar Pradesh et au Bihar (ces deux États constituant les principaux pourvoyeurs de migrants).

Durant les trois décennies d'après-guerre, la protection de la petite industrie et le poids de l'investissement public dans le secteur industriel permettent de contenir la polarisation régionale des activités économiques. Cependant, la politique agricole renforcera les déséquilibres économiques régionaux. Les réformes engagées suite au « *Famine Act* » de 1880 par le pouvoir colonial et celles engagées lors de la « *Green Revolution* » à partir de la seconde moitié de la décennie 1960 favorisent le développement des régions agricoles les plus avancées, maintenant les autres États dans un sous-développement relatif. Dans les années 1970, ce sont les propriétaires terriens des grands États agricoles de l'ouest de l'Inde qui mobilisent la main-d'œuvre du Bihar vers les plaines des principaux États nourriciers de l'Inde. Ainsi, le pouvoir colonial puis les politiques mises en œuvre par les gouvernements successifs ont contribué à renforcer la polarisation spatiale des activités économiques jusque dans les années 1980. Les politiques de libéralisation menées depuis les années 1990 ont achevé ce

⁴ NCEUIS (2009).

mouvement. Elles se sont traduites par une réduction de la part de l'investissement public dans le secteur agricole.

Poursuivant un objectif de lutte contre la pauvreté rurale, le gouvernement indien lance en 2005 un programme national de promotion de l'emploi dans les zones rurales les plus pauvres. Il vise à garantir cent jours de travail annuel à l'un des membres d'un ménage au chômage. Toutefois, pour des raisons liées aux difficultés de mise en place opérationnelle à l'échelon local et dans la mesure où les fonds affectés par le gouvernement central ont été moins importants dans les régions les plus pauvres, l'offre d'emploi diffère très nettement suivant les États et tend à renforcer les régions rurales les plus développées aux dépens des régions rurales les plus pauvres⁵. Si la politique de promotion de l'emploi rural offre de nouvelles opportunités d'emploi pour les travailleurs vivant en zones rurales, elle ne réduit pas les inégalités économiques entre les États.

La politique de développement des zones franches mise en œuvre à la même date contribue également à renforcer la localisation des entreprises le long des littoraux et aux marges des métropoles. Ces zones franches offrent des espaces destinés à accueillir les investissements directs étrangers, principalement dans les industries tournées vers l'exportation. Pour attirer les entreprises, les États proposent des allègements fiscaux et ont tendance à y polariser l'investissement dans les infrastructures. Or, la diffusion de ces zones franches sur le territoire est loin d'être homogène. Elles tendent à s'implanter à proximité des grandes villes. Ainsi, J. Grasset et F. Landy soulignent que « fin 2006, quatre États (Tamil Nadu, Karnataka, Gujarat et Maharashtra) comptent à eux seuls la moitié des nouvelles zones autorisées, alors que les États pauvres comme le Bihar ou l'arc himalayen n'en ont aucune »⁶. Au final, les migrations de main-d'œuvre constituent une réponse aux déséquilibres économiques régionaux qui sont à la fois le reflet des stratégies de localisation et des pratiques de recrutement des entreprises, mais aussi du rôle joué par les pouvoirs publics en matière de politiques d'aménagement du territoire. Il s'agit dans la section suivante d'évaluer l'ampleur des migrations intérieures, et en particulier des migrations économiques.

⁵ Chakraborty (2007).

⁶ Grasset et Landy (2007), p. 620.

Ampleur et impact des migrations économiques sur les zones rurales

Selon le recensement de 2001 et quel que soit le motif de la migration, l'Inde dénombrait un peu plus de 300 millions de personnes déclarant avoir changé de lieu de résidence tous motifs confondus (soit environ 30% de la population). Dans sept cas sur dix, il s'agit de femmes qui migrent juste après leur mariage, de sorte que la migration concerne près d'une femme sur deux et un peu moins d'un cinquième des hommes. En revanche, plus de 14 millions de personnes ont effectué une migration des campagnes vers les villes entre 1991 et 2001. Si dans deux cas sur trois, les femmes migrent au sein même du milieu rural, la migration des campagnes vers les villes est plus fréquente parmi les hommes (32% de l'ensemble des mobilités réalisées par les hommes entre 1991 et 2001). Les flux migratoires des campagnes vers les villes deviennent prédominants lorsqu'il s'agit de migrations économiques masculines.

Plus récemment, selon la dernière enquête par sondage réalisée sur un échantillon de ménages en 2007-2008, la part de la population ayant migré concerne 26,1% des personnes qui vivent en zone rurale et 35,3% de la population vivant en ville⁷. Ainsi, la part des migrants dans la population est restée stable au cours de la période récente. La proportion de migrants parmi les hommes vivant en milieu urbain a stagné entre les périodes 1999-2000 et 2007-2008 et elle a même baissé pour les hommes vivant dans les campagnes. Seule la proportion de femmes ayant migré a légèrement augmenté. Alors que la commission du Plan considère que la croissance devrait accélérer les migrations, cette tendance n'est pas confirmée par les données mises à disposition par le recensement ou l'enquête par sondage du NSSO.

Si la part des migrants ayant changé de résidence reste stable, les migrations temporaires n'impliquant pas de transfert de résidence définitif pourraient avoir pris de l'ampleur. Les estimations obtenues dans l'enquête du NSSO suggèrent qu'elles sont relativement limitées. Ainsi, en 2007-2008, 1,7% de la population vivant dans les campagnes a effectué une migration de travail durant une période de un à six mois au cours de l'année. Ce type de migration concerne une faible proportion de la population indienne (1,3%), mais 2,8% des

⁷ NSSO (2008).

hommes vivant dans les campagnes (cela représente environ 10 millions de personnes). 43% des hommes concernés par ce type de mobilité ont obtenu leur emploi dans le secteur de la construction, 20% dans l'agriculture, 17% dans l'industrie, 8% dans le commerce, l'hôtellerie et la restauration, 7% dans le transport et 3% dans les autres services. Les femmes ayant migré temporairement travaillent dans l'agriculture (45%), dans le secteur de la construction (33%), dans l'industrie (14%) et dans les autres services (5%). En ville, les autres services concernent 34% des femmes. Il s'agit principalement des femmes qui travaillent comme domestiques pour les ménages les plus aisés.

Une autre méthode permettant de mesurer l'ampleur des migrations de court terme consiste à utiliser les enquêtes monographiques menées dans les secteurs d'activités où les migrants temporaires sont employés et à en déduire le stock approximatif de travailleurs migrants. Ainsi, l'agriculture a recours à près de 10 millions de travailleurs migrants, le secteur des mines et des carrières recrute quelque 6 millions de travailleurs déplacés, le nombre de « mobiles du travail » estimé dans le secteur textile s'élève à près de 35 millions, auquel s'ajoutent les 40 millions d'ouvriers travaillant dans le bâtiment, autre secteur ayant très largement recours à la main-d'œuvre migrante. Enfin, il faut ajouter les 8 millions de travailleurs du secteur des transports (portefaix, chauffeurs) et le secteur des services à la personne dans lequel on trouve pas moins de 20 millions de travailleurs (principalement des travailleuses) ayant migré⁸. Au total, on dénombrait près de 130 millions de migrants effectuant des mobilités temporaires en Inde, un constat bien différent des conclusions que l'on peut tirer de l'utilisation des statistiques nationales.

Les migrations économiques (quelles que soient leurs temporalités) permettent aux ménages les plus modestes d'accroître leurs dépenses de consommation, mais elles contribuent également à accentuer les inégalités dans les campagnes. En effet, selon l'enquête réalisée par le NSSO, la migration accroît le revenu des familles rurales. En moyenne, les migrants transfèrent 13000 roupies par an à leur famille (environ 200 €), ce qui n'est pas insignifiant dès lors que 19% des familles en ville comme à la campagne déclarent au moins un membre ayant migré (« *out-migrant* »). Cependant, les revenus

⁸ Akter et Deshingkar (2009).

obtenus grâce à la migration contribuent à renforcer les inégalités entre ménages en zones rurales, les familles les plus aisées bénéficiant de revenus de transferts plus élevés relativement aux familles les plus modestes concernées par la migration. Ainsi, les envois de fonds sont de 9 300 roupies pour les familles rurales du décile de revenu le plus bas (soit environ 140 €) et de 40 300 roupies pour le décile des familles les plus aisées (soit 620 €). Pour les plus modestes, cet argent est consacré principalement aux dépenses de consommation.

L'ampleur des déplacements de main-d'œuvre est finalement bien plus élevée que ne le suggère l'appareil statistique public qui ne mesure que le nombre d'individus ayant effectué une migration à une date donnée. Dans la section suivante, il s'agira d'articuler la question de la migration à celle des politiques urbaines destinées à favoriser le développement des infrastructures et de mettre l'accent sur le problème du logement.

Quelle pression sur les villes ?

En un siècle, le pourcentage de la population vivant en ville s'est accru de dix-huit points de pourcentage. En 2001, 27,8% de la population indienne vit en ville. D'ici à 2030, l'Inde devrait compter une population urbaine de plus de 575 millions d'habitants, alors qu'en 2005, 325 millions d'Indiens vivaient en ville⁹. En valeur absolue, les migrations des campagnes vers les villes contribueraient nettement à l'accroissement de la population urbaine: 14 millions de citadins installés sur la période entre 1991 et 2001 déclaraient occuper une résidence située en zone rurale préalablement. Ces migrations vers les villes impactent la croissance de la population urbaine. Elles représentent un cinquième de l'augmentation observée de la population urbaine au cours de la décennie 1991-2000. Une contribution qui n'a crû que de deux points de pourcentage depuis 1961¹⁰. Finalement, le flux des migrants s'installant en ville reste faible: au cours de l'année 2007-2008, 3,3% de la population urbaine déclaraient s'être installés en ville depuis une année, un ratio en légère augmentation par rapport à 1993 (2,2%).

Ainsi, entre 1991 et 2001, près de 2 millions de migrants venant d'autres régions se sont installés à Delhi (12,8 millions

⁹ United Nations (2010-2011).

¹⁰ Kundu (2003).

d'habitants en 2001). Mumbai (16,4 millions d'habitants à la même date) a attiré un plus grand nombre de migrants : près de 900 000 migrants venant du Maharashtra et 1,6 million de migrants originaires d'autres régions. Toutefois, en termes relatifs, le poids des migrants dans la population est plus élevé à Delhi qu'à Mumbai (respectivement 16,4% et 15,1%). Il s'agit d'offrir les infrastructures et des services au plus grand nombre, mais aussi de favoriser la croissance économique des villes périphériques¹¹. En effet, une part importante de la population urbaine continue de vivre dans des zones d'habitat précaire. 44% des ménages vivant en ville en 2007 sont classifiés comme résidant dans les bidonvilles à cette même date. Mais, selon les Nations unies, la politique de lutte contre la pauvreté urbaine entreprise par les pouvoirs publics a permis d'extraire près de 60 millions de personnes des bidonvilles. Celle-ci se serait traduite par une amélioration de l'offre de services de base dans les zones d'habitat précaire, le développement du microcrédit, la distribution de titres de propriété aux habitants des villes et une offre croissante de logements sociaux. La part de la population urbaine vivant dans les bidonvilles serait ainsi passée de 54,9% à 32,1% entre 1990 et 2007, la population des bidonvilles s'élevant alors à 109 millions d'habitants en 2007 (UN-HABITAT, 2008).

La situation semble plus contrastée à Delhi. Alors que la capitale indienne comptait un peu plus de 8 millions d'habitants en 1990, elle en dénombre plus de 17 millions en 2010 et devrait atteindre le chiffre de 22 millions d'ici à 2025 (UN-Habitat, 2008). Première ville accueillant les migrants en termes de ratio du nombre de migrants sur le nombre d'habitants, la politique urbaine mise en œuvre dans la capitale a consisté à freiner les migrations issues des régions limitrophes et du Bihar. Celles-ci étaient en effet considérées comme responsables des tensions pesant sur la mise à disposition de services publics et d'infrastructures urbaines (problèmes d'accès à la terre, de logement, de transport, de management de l'eau et de traitement des eaux usées). Le « *National Capital Region Planning Board* » a été créé en 1985 afin d'identifier et de favoriser l'essor de villes moyennes proches de Delhi et susceptibles de détourner les migrants de la capitale. Aujourd'hui, l'objectif de développement des villes moyennes est toujours poursuivi¹², mais il s'accompagne d'un durcissement

¹¹ Government of India (2008).

¹² Government of India (2008).

des conditions de logement des populations vivant dans les zones d'habitat précaire.

Plus de la moitié de la population de la capitale vit dans des aires désignées comme bidonvilles, des colonies de réinstallation, des camps illégaux ou récemment autorisés¹³. À travers leur participation au marché du travail et aux activités de production informelles, les habitants des « *slums* » contribuent à l'économie urbaine¹⁴. Pourtant, ces habitants ne bénéficient pas des nouvelles constructions de logements. En effet, il existe une forte concurrence sur le plan de l'utilisation des domaines fonciers dans les grandes villes indiennes. La municipalité de Delhi s'est lancée dans une entreprise d'éradication des zones d'habitat précaire et a mis en œuvre des plans de relocalisation des habitants des bidonvilles à la périphérie de la ville¹⁵.

L'extension du domaine foncier consiste en outre à gagner du terrain sur les zones rurales et à exproprier les ménages agricoles dont la survie repose très souvent sur ce maigre patrimoine. Bien souvent, c'est l'État qui se porte acquéreur des terres pour le compte d'intérêts privés (et au nom de l'intérêt général). Ces projets impliquent le déplacement de populations qui, lorsqu'elles sont en mesure de présenter les titres de propriété adéquats, reçoivent des indemnités bien inférieures aux prix du marché (évaluées en fonction des activités agricoles et non des bénéfices liés aux nouvelles activités qui y seront menées). Dans ces conditions, les politiques d'appropriation du foncier ont frappé principalement les populations des bidonvilles et la paysannerie marginale vivant à la périphérie des grandes villes, contribuant à fragiliser encore plus ces deux catégories de population.

À l'échelle de l'Inde, le financement privé des investissements immobiliers a été privilégié. Mais ce choix se traduit par une priorité accordée à la construction de logements de haut standing et de bâtiments commerciaux, accentuant ainsi la pénurie de terrains pour les catégories de ménages les plus pauvres¹⁶. De surcroît, seul un petit nombre de projets répond aux besoins des ménages appartenant aux classes moyennes et aucun projet privé ne bénéficie aux ménages figurant dans les catégories de revenus les plus basses (Chakrabarti & Sarkar, 2008).

¹³ Urban & Regional Planning Final Report Study On Counter Magnet Areas To Delhi & NCR.

¹⁴ Duepp (2001).

¹⁵ Dupont (2010).

¹⁶ Government of India (2011).

Les besoins estimés en termes de construction de logement s'élevaient à près de 400 milliards de dollars (Mac Kinsey, 2010, cité in Mhupa, 2011, p. 42-43). Or, les fonds disponibles ayant vocation à mettre en œuvre cette politique de logement dans le plan quinquennal sont inadéquats pour atteindre un tel objectif. La ligne de crédit consacré au logement dans le total des dépenses publiques se situait entre 1,3% et 2%. Ces dépenses représentaient 2,7% du total des dépenses publiques engagées lors du premier plan quinquennal. Ainsi, les villes indiennes subissent d'importantes pénuries en logement et les programmes de développement urbain peinent à offrir un nombre requis de logements sociaux. Au total, près de 25 millions de logements devraient être construits pour répondre à la demande de logements sociaux (Mhupa, 2011).

Dans ces conditions, les migrants qui bénéficient d'une base rurale s'installent provisoirement en ville et envisagent d'y rester lorsque la nature des emplois qu'ils occupent ou les opportunités de mobilité professionnelle rendent possible cette installation. Bien que les migrants participent activement à la construction des infrastructures urbaines, la part des dépenses qui y sont consacrées dans le total des dépenses publiques reste insuffisante. En particulier, l'offre de logement bénéficie en premier lieu aux catégories de ménages les plus aisées. Dans la section suivante, il s'agit de mettre l'accent sur les conditions d'emploi et les modalités de recrutement de la main-d'œuvre migrante.

Emploi et mobilisation de la main-d'œuvre migrante

Parmi les ménages vivant dans les bidonvilles de la capitale, près de quatre actifs sur dix occupent une activité commerciale. L'industrie, le transport et les services à la personne offrent également des opportunités professionnelles aux habitants des bidonvilles¹⁷. Plus de 85% des personnes interrogées dans les bidonvilles sont des migrants vivant depuis plus de dix ans à Delhi¹⁸. Ce qui suggère que l'installation dans les zones d'habitat précaire s'accompagne d'un maintien durable sur le lieu de destination.

Toutefois, les pratiques de recrutement des entreprises et les conditions d'emploi impactent également le type de mobilité mise en œuvre par les migrants. En effet, les secteurs du bâtiment,

¹⁷ Mitra (2004).

¹⁸ Mitra (2008).

des mines et carrières, de la briqueterie, mais aussi l'agriculture recourent à une main-d'œuvre déplacée, installée dans des logements de fortune, sur les chantiers ou en bordure de rue. Dans ces secteurs, les entreprises mobilisent des travailleurs sous contrat, type de relation d'emploi qui consiste à confier le recrutement et le contrôle de la main-d'œuvre à des intermédiaires. Le recours à ces intermédiaires permet tout d'abord de répondre rapidement aux pénuries de main-d'œuvre.

L'organisation de ces filières de recrutement contribue ainsi à ce que la main-d'œuvre issue des États pauvres et à dominante rurale participe activement au développement des régions en forte croissance. À l'occasion de la préparation des jeux asiatiques en 1982 et plus récemment des jeux du Commonwealth organisés en 2010 dans la capitale, les entreprises du bâtiment ont sollicité les services de ces intermédiaires chargés d'effectuer des campagnes de recrutement dans les régions plus pauvres du nord-est. Ce sont ces pratiques de recrutement qui constituent le facteur déclenchant de l'émergence de filières migratoires drainant la main-d'œuvre des régions rurales vers les emplois urbains.

Le recours à la main-d'œuvre migrante permet en outre de contenir les coûts salariaux. La migration concerne les jeunes hommes et très rarement l'ensemble de la famille. Dans ces conditions, le coût de la migration est principalement pris en charge par la famille qui supplée à l'absence des migrants, contribue aux dépenses liées à la migration, etc. L'embauche de travailleurs migrants assure également une grande disponibilité de la main-d'œuvre sur les lieux de production. Logés à proximité des lieux de production, les travailleurs peuvent être mobilisés de longues heures durant la journée. Les intermédiaires assurent également une fonction de contrôle des travailleurs. Ainsi, leur rôle est de recruter la quantité de travailleurs requise, de la conduire sur les lieux de production, de superviser le travail, de procéder au paiement des salaires et de contrôler le camp où s'installent les travailleurs. Dans les cas les plus extrêmes, rien n'est fait pour favoriser l'établissement d'une relation durable entre le travailleur et l'employeur. La formation, la dissolution et la recombinaison des équipes de travail ne permettent pas la constitution d'un collectif de travail permettant à la main-d'œuvre d'organiser la défense de ses intérêts.

Les entreprises renforcent cet éclatement des collectifs de travail en multipliant les statuts d'emploi, chaque type d'emploi étant associé à une catégorie distincte de travailleurs. La segmentation de la main-d'œuvre opère ainsi suivant le statut urbain/rural, une ligne régionale, communautaire ou

linguistique, différenciation permise par la multiplication des zones d'approvisionnement de migrants. Néanmoins, les ménages s'adaptent à ces pratiques de recrutement en mettant en œuvre des stratégies souvent très élaborées, organisant le départ des migrants de façon à réduire les risques de la migration, à prendre en charge les activités autrefois assumées par les migrants sur les terres familiales, à répartir le travail annuel entre les activités urbaines et rurales, etc.

Enfin, ce type de mobilisation de la main-d'œuvre migrante s'effectue dans un contexte où les *lois destinées à protéger les travailleurs dans le secteur informel et celles protégeant plus spécifiquement les migrants ne sont pas appliquées*. Du point de vue de la législation sur le travail, plusieurs lois ont été promulguées pour protéger la main-d'œuvre et améliorer leurs conditions d'embauche. La loi de 1970 sur la sous-traitance de main-d'œuvre impose aux employeurs de fournir à leurs ouvriers un accès à différents services : toilettes, crèches accueillant les enfants, logements et abris par exemple. Une autre loi protège les travailleurs migrants qui circulent entre les États (*the Inter-state Migrant Workers-Regulation of Employment and Conditions of Service Act*). Cette loi de 1979 impose aux employeurs de fournir une indemnité de déplacement vers le lieu de travail d'un montant égal à la moitié d'un salaire mensuel dès le recrutement de la main-d'œuvre. Elle contraint l'employeur à payer les travailleurs de façon régulière dès le début du contrat, à offrir des conditions de logement convenables, à mettre à disposition un service de soins gratuit et à fournir des équipements de protection contre les risques d'accident du travail et pour pallier les conditions climatiques difficiles dans lesquelles le travail est accompli.

Une initiative récente du gouvernement (septembre 2007) a permis l'introduction d'une loi destinée à étendre le système de protection sociale aux travailleurs évoluant dans le secteur informel. L'éclatement des collectifs de travail, les effectifs insuffisants de personnels dans les services chargés de l'application de la législation du travail impliquent que ces lois sont rarement appliquées dans les faits.

Conclusion

Alors que les statistiques publiques suggèrent que la population indienne est peu sensible aux disparités économiques géographiques et que les migrations permanentes restent stables, l'examen des effectifs de main-d'œuvre dans les secteurs d'activités recourant à la main-d'œuvre migrante

indique que les migrations de travail sont bien plus fréquentes. Le caractère temporaire de ces mouvements de main-d'œuvre contribue à rendre peu visible ce type de mobilité, bien que de nombreuses monographies villageoises témoignent d'un nombre croissant de ménages concernés par la migration en zone rurale.

Le caractère temporaire de ces migrations s'explique en premier lieu par les difficultés de logement auxquelles ces travailleurs doivent faire face dans les zones où ils se destinent. Les besoins d'investissement en logement sont bien supérieurs aux efforts consentis par les pouvoirs publics pour répondre aux pénuries. Les investissements immobiliers bénéficient en premier lieu aux élites urbaines et une part importante de la population continue de vivre dans les zones d'habitat précaire. Dans le même temps, les politiques de développement de l'emploi en zone rurale et les programmes de création de zones franches continuent d'alimenter le dimorphisme régional qui s'inscrit dans une longue tradition. Enfin, le caractère temporaire des migrations est également entretenu par les pratiques de recrutement et de mobilisation de la main-d'œuvre par les entreprises. La faible application des lois encadrant les relations de travail contribuent également à rendre vulnérable cette catégorie de travailleurs, dont les pouvoirs publics reconnaissent pourtant la contribution à la croissance économique.

Bibliographie

- AKTERS., DESHINGKARP., *Migration and Human Development in India*, UNDP, *Human Development Research Paper*, 2009, vol. 13, n° 2009, April 2009, <http://mpr.ub.uni-muenchen.de/19193/>
- BACKSHI A., « Social Inequality in Land Ownership in India. A Study with Particular Reference to West Bengal », *Social Scientist*, 2008, vol. 36, n° 9-10, p. 95-106.
- CHAKRABORTY P., *Implementation of the National Rural Employment Guarantee Act in India: Spatial Dimensions and Fiscal Implications*, The Levy Economics Institute, 2007, Working Paper n° 45, http://www.levyinstitute.org/pubs/wp_505.pdf
- CHELLIAH R.J., SHANMUGAM K.R., « Strategy for Poverty Reduction and Narrowing Regional Disparities », *Economic and Political Weekly*, 2007, vol. 42, n° 34, p. 3475-3481.
- DUEIPP, *Delhi Urban Environment and Infrastructure Improvement Project*, 2001, Government of National Capital Territory of Delhi.

- DUPONT V., «Création de nomades urbains et appauvrissement. Impact des politiques d'éradication des camps de squatters à Delhi», 2010, *Revue Tiers Monde*, n° 201, p 25-46.
- GOVERNMENT OF INDIA, 2008, « 11th Five year plan. Inclusive growth », Planning Commission, vol. 1.
- GOVERNMENT OF INDIA, 2011, Ministry of Housing and Urban Poverty Alleviation (MHUPA), Strategic Paper
- GRASSET J., LANDY F., 2007, « Les zones franches de l'Inde, entre ouverture à l'international et spéculation immobilière », *Annales de Géographie*, n° 658, p. 608-627.
- KUNDU A., «Urbanisation and Urban Governance. Search for a Perspective beyond Neo-liberalism», *Economic and Political Weekly*, 2003, vol. 38, n° 29, p. 3079-3087.
- KURIAN N.J., «Widening Regional Disparities in India: Some Indicators», *Economic and Political Weekly*, 2000, vol. 35, n° 7, p. 538-550.
- MITRA A., 2004, «Informal sector, networks and intra-city variations in activities: findings from Delhi slums», *RURDS*, vol. 16, n° 2, p. 154-169.
- MITRA A., 2008, «Social capital, livelihood and upward mobility», *Habitat International*, vol. 32, p. 261-269.
- NCEUIS, National Commission for Enterprises in the Unorganised Sector, *The Challenge of Employment in India. An Informal Sector Perspective*, 2009, vol. 1, New Delhi
http://nceuis.nic.in/The_Challenge_of_Employment_in_India.pdf.
- NSSO, National Sample Survey Organization, 2010, *Migration in India 2007-08*, NSS 64th Round (July 2007-June 2008). NSS Report n° 533, New Delhi.
- UNITED NATIONS, UN-Habitat, 2008, *State of the world cities (2010-2011). Bridging the urban divide*, MJS-Earthscan, London, 244 p.
- URBAN & REGIONAL PLANNING, *Final Report Study On Counter Magnet Areas To Delhi & NCR*.